

DOSSIER DE SYNTHÈSE

Notre Politique Accessibilité

dossier généré le : 06/04/2026



Nom de la structure : **NP Conseil et Formation (ARNIKA)**

Nom du groupe projet accessibilité : **Site principal**

Numéro Siren : **801811753**

Numéro NDA : **73310736631**

Personne ayant généré le dossier : **Nathalie PARAYRE**

Code de vérification de l'attestation : **<https://occitanie.rhf-accessibilite.fr/espace-personnel/verification-attestation-structure/37b0ef77743e8e6d1714a64c8f2a0f49>**

NOTRE AUTO-POSITIONNEMENT

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

1.1 Avez-vous défini une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de votre organisme ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

NP Conseil et formation accueille, depuis plusieurs années déjà, des personnes en situation de handicap
Deux personnes non-voyantes se sont inscrites sur des formations de massage en présentiel
Une personne mal-voyante vient de terminer un cursus long de praticien en massage et relaxation bien-être à distance
Chacune des ces personnes disposait d'une RQTH
NP Conseil et Formation souhaiterait développer l'accessibilité des formations massage et sophrologie pour toutes les personnes mal voyantes qui pourraient trouver du sens dans le travail avec leurs mains.
L'objectif est aussi de proposer des formations sur la sophrologie, notamment pour toutes les personnes issues du milieu paramédical et obligées de se reconvertir, car elles ne peuvent plus exercer leur métier.
Le 21 mars 2024, NP Conseil et Formation a signé une charte qui l'engage à améliorer l'accessibilité de ses offres de formation. Un groupe de projet a été constitué, composé actuellement que de la gérante.
Un document sur la politique d'accessibilité est en cours de rédaction et sera publié sur le site internet.

Année 2025 : définition d'une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de NP Conseil et Formation

Éléments observables :

Charte d'engagement

Année 2025 : Politique d'accessibilité présente sur le site internet de l'école

1.2 Un référent handicap est-il nommé et dispose-t-il des conditions lui permettant d'exercer pleinement sa mission ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Depuis le 19 octobre 2024, Nathalie Parayre, gérante, occupe la fonction de référent handicap.
Elle dispose d'une fiche de mission, se forme et se professionnalise régulièrement. Elle apparaît sur l'organigramme de NP Conseil et Formation.
On peut estimer que cette mission représente actuellement 20% du temps de Nathalie Parayre, mais l'objectif de NP Conseil et Formation étant de renforcer ses offres auprès des PSH, ce pourcentage devrait évoluer à la hausse.

Éléments observables :

Attestation de formation Nathalie Parayre
Fiche de mission Nathalie Parayre
Organigramme NP Conseil et Formation

1.3 Avez-vous mis en place une organisation opérationnelle, prenant appui sur votre référent handicap, pour mettre en œuvre votre engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Nathalie Parayre organise des temps de réflexion, autour du projet accessibilité, selon un planning établi. Elle dispose d'un outil de suivi de ces temps de réflexion et de ses avancées sur le projet RHF

Année 2025 : mise en place d'une organisation opérationnelle pour mettre en œuvre mon engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

Eléments observables :

Outil de suivi des temps de réflexion et de travail sur le projet RHF
Procédure d'accueil des personnes en situation de handicap
Liste d'aménagements types
Annuaire dédié aide au suivi des PSH

1.4 Collaborez-vous avec un réseau d'acteurs internes et/ou externes pour venir en appui de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

NP Conseil et Formation dispose d'un fichier de recensement des acteurs externes pour venir en appui de la démarche d'accueil des PSH;
Ce fichier est tenu à jour en fonction des besoins qui se présentent, selon des cas de handicap.
Nathalie Parayre, sur sa mission handicap, retrace dans un fichier de suivi, l'ensemble des contacts qu'elle a avec ces acteurs. Les sujets abordés y sont notés et répertoriés au fil de l'eau.
Cela permet un suivi des relations avec ces acteurs.

Eléments observables :

Outil de suivi Annuaire des acteurs
Outil de suivi des contacts avec ces acteurs

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

2.1 Informez-vous et sensibilisez-vous l'ensemble de vos collaborateurs pour leur permettre d'être acteurs de votre démarche de progrès en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

NP Conseil et Formation n'a pas de salariés et pas de formateurs en ce moment. Nathalie Parayre assure seule les interventions.
Les quelques formateurs qui ont travaillé en tant qu'intervenants ont été sensibilisés au handicap en prenant part aux interventions auprès de l'Association Française des Sclérosés en Plaque (actions de conseil réalisées pour l'activité de conseil de NP Conseil et Formation).

Eléments observables :

Aucun élément observable

3 - Dynamique de progrès continu

3.1 Organisez-vous le suivi quantitatif et qualitatif de vos pratiques d'accueil et d'inclusion en associant la communauté des apprenants et l'ensemble de vos partenaires ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

Un outil de suivi de la démarche de progrès est mise en place

La fiche individuelle de suivi de l'apprenant en situation de handicap est utilisée pour chaque apprenant en situation de handicap

Un bilan annuel des actions réalisées est mis en place

Un suivi de la satisfaction de l'apprenant est réalisé mais pas formalisé

Un bilan quantitatif des apprenants en situation de handicap est réalisé

2025: tableau annuel de recensement des apprenants en situation de handicap reconduit et mis à jour

Eléments observables :

Outil de suivi de la démarche de progrès

Fiche individuelle Apprenant

3.2 Organisez-vous une veille sur vos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

Une veille handicap est faite de façon systématique. Cette veille est centralisée sur un fichier excell alimenté régulièrement.

Les sources de la veille sont les informations de : l'AGEFIPH, FIFPHFP, CENTRE INFO, et la VEILLE EMPLOI FORMATION du CARIF OREF OCCITANIE, pour les informations majeures.

Cette veille est exploitée dans la mesure où chaque information utile pour l'organisme de formation est directement implémentée sur les documents ou les process.

Eléments observables :

FICHER VEILLE HANDICAP

4 - Accessibilité du bâti

4.1 Etes-vous en mesure d'attester du respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble des locaux dans lesquels se déroulent vos actions de formation ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Nous sommes sur des formations à distance.

Eléments observables :

Aucun élément observable

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

5.1 Avez-vous organisé l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

NP Conseil et Formation dispose d'un site Internet pour faciliter la prise d'informations
Tous les apprenants accèdent à toutes les informations utiles concernant la formation, son organisation, ses modalités pédagogiques, les possibles en termes d'adaptation...

Les documents utiles (politique d'accessibilité, fiche d'inscription, CGV, Livret d'accueil, etc..) sont disponibles sur le site.

Les supports pédagogiques sont transmis par mail, au format numérique, en amont des formations. Il s'agit de documents PDF et de vidéos directement téléchargeables vis un lien internet.

Les formations sont organisées par modules, elles peuvent donc s'étaler sur le temps nécessaire à l'apprenant. L'objectif est d'aller vers une individualisation de chaque parcours.

2025 : Création d'un guide interne NP pour faciliter l'apprentissage des apprenants dys

Eléments observables :

COPIE ECRAN SITE INTERNET
COPIE COURS
COPIE PROGRAMME
COPIE MAIL ENVOI DES COURS

2025 : guide interne pour faciliter l'apprentissage des personnes des

5.2 Avez-vous recensé le matériel disponible susceptible de réduire les situations de handicap ? (matériel, mobilier, outils, logiciels...)

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Les formations sont faites à distance, il n'y a donc pas besoin de matériel. Mais si besoin spécifique, une liste de matériel existe et est mise à jour en fonction des besoins:

Actuellement le centre de formation dispose uniquement :

- de tables de massage "positionnables" en hauteur pour s'adapter aux personnes en fauteuil.
- d'une chaise d'appoint pour la fatigabilité.
- d'un vidéoprojecteur

Eléments observables :

Liste de matériel disponible

5.3 Avez-vous organisé l'accessibilité aux tests d'entrée/positionnement, aux évaluations et le cas échéant, aux examens ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

NP Conseil et Formation ne fait pas de tests de positionnement ou d'entrée.

Les évaluations de fin de formation peuvent être revues au cas par cas, selon les demandes.

Eléments observables :

Aucune élément observable

6 - Communication externe

6.1 Communiquez-vous auprès du public sur votre politique d'accessibilité et votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Un document sur la politique d'accessibilité de NP Conseil et Formation est disponible sur le site internet
Un document sur la démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap est disponible sur le site internet et est envoyé aux apprenants en situation de handicap au moment de la demande d'information

Eléments observables :

Politique d'accessibilité de NP Conseil et Formation
Document sur la démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

6.2 Informez-vous l'ensemble de vos partenaires (SPE, employeurs, région, OPCO...) sur les modalités et contenus de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenant en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

non, pas pour le moment

Eléments observables :

Aucun élément observable

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

7.1 Avez-vous mis en place un process de repérage des situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de l'apprenant ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Avant l'inscription en formation, et sur demande, un rendez-vous est proposé pour analyser la faisabilité de la formation.

Sur la fiche d'inscription un cadre est destiné aux personnes en situation de handicap, pour un premier recueil d'informations. Il leur permet de déposer leurs premiers besoins.

Cette fiche d'inscription donne lieu à un mail du référent handicap pour solliciter un rendez-vous avec la personne en situation de handicap.

Lors de ce rendez-vous, les besoins sont recueillis plus en détail sur la fiche individuelle de suivi, et, à partir de ce moment, il est décidé de la faisabilité en terme d'apprentissage et des besoins en terme de compensation.

Les données restent sur un disque dur interne, pas de transmission

Eléments observables :

Fiche de suivi individuelle

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

8.1 Recherchez-vous systématiquement les parties prenantes (internes/externes) à associer pour construire le parcours de formation personnalisé et adapté de l'apprenant, en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Les parties prenantes sont identifiées, la liste d'acteur est connue et mise à jour

A aujourd'hui, seuls les AGEFIPH et France travail ont été rencontrés lors de rendez-vous téléphoniques.

Eléments observables :

Outil de suivi liste des acteurs
Fiche de suivi individuelle

8.2 Organisez-vous des temps de rencontre afin de définir de manière concertée les besoins d'adaptation en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Une fiche individuelle de suivi de l'apprenant permet de réfléchir à toutes les contraintes et obligations de la formation versus les difficultés de la personne en situation de handicap.
Il est recherché en premier l'assouplissement des obligations liés à la formation, afin d'éviter la compensation

Éléments observables :

Fiche individuelle de suivi de l'apprenant

9 - Mise en place & suivi des adaptations

9.1 Mettez-vous en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (tests de sélection, positionnement, déroulement de la formation, période en entreprise, évaluation) ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

NP Conseil et Formation dispose d'un document sur la démarche d'accueil du PSH
Le centre dispose aussi de la fiche individuelle de suivi de l'apprenant
Il met à jour, annuellement, un tableau de bord de suivi annuel des accompagnements

Éléments observables :

Document sur la démarche d'Accueil
Fiche individuelle de suivi apprenant
Bilan annuel des actions réalisées

9.2 Organisez-vous le suivi du parcours de l'apprenant et des adaptations réalisées en associant l'ensemble des partenaires (internes/externes) du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Pour le moment, aucune situation n'a demandé l'intervention de parties prenantes internes ou externes en dehors de l'apprenant.
Aucun réajustement n'a encore dû être effectué
Aucune information n'a encore du être faite aux parties prenantes, mais, si cela devait être le cas, un mail serait le support de l'information.

Éléments observables :

aucun élément observable

10 - Bilan du parcours

10.1 A l'issue de la formation, réalisez-vous un bilan individualisé du parcours de formation et des adaptations mises en place avec l'apprenant et les acteurs clés du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Un bilan est fait en fin de parcours de formation avec l'apprenant, sur la fiche individuelle de suivi.

Éléments observables :

Fiche individuelle de suivi

10.2 En cas d'abandon de la formation, les causes de la rupture sont-elles analysées ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune rupture de parcours n'a eu lieu dans notre centre sur des PSH.
Cela paraît difficilement possible dans notre contexte de suivi des apprenants car Nathalie Parayre suit personnellement chaque apprenant et veille à adapter les apprentissages, quasiment au "jour le jour" afin que la situation de rupture ne puisse advenir.
Le livret apprenant confié au stagiaire en début de parcours est un élément d'implication qui lui permet de voir qu'il est suivi et pas seul dans ses apprentissages,

Éléments observables :

Livret apprenant

11 - Suivi post-formation

11.1 Identifiez-vous les données relatives aux apprenants en situation de handicap dans tous vos indicateurs de performance et de résultats ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Le tableau de bord annuel des indicateurs de performances et de résultats tient compte des données sur le handicap, Il tient compte aussi des ruptures de parcours et des mesures correctives si besoin

Éléments observables :

Tableau des indicateurs de résultats

NOTRE PLAN DE PROGRÈS

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

Objectif de progrès : Mettre en place une organisation opérationnelle pour mettre en œuvre l'engagement N au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en si

Actions à conduire pour progresser : Mise en place de questions systématiques à l'inscription
Amélioration de l'outil d'analyse des besoins
Amélioration de l'outil d'analyse des besoins

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : Repérage systématique des apprenants en situation de handicap en amont de la signature d'un contrat

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

Objectif de progrès : Mettre en place un "parcours de sécurisation des apprenants présentant des troubles de l'anxiété"

Actions à conduire pour progresser :

Repérage systématique en amont de formation, via la fiche d'étude des besoins
Proposition d'échange avec le référent handicap pour repérage des besoins
Analyser les impacts de l'action
Création d'un séroulé pédagogique très détaillé pour sécuriser l'apprenant
Création d'une fiche d'aménagements possibles

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Un "parcours de sécurisation des apprenants présentant des troubles de l'anxiété"

6 - Communication externe

Objectif de progrès :

Améliorer la communication « handicap » auprès de nos apprenants

Actions à conduire pour progresser :

Publication d'une démarche d'accueil
Publication d'une politique d'accessibilité
Livret d'accueil apprenant en situation de handicap

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Documents d'information disponibles sur le site

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT